

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 mars 2025 à 9 h 15 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250319-1103

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024 - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE DE
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités du Comité consultatif jeunesse de Laval pour l'année 2024.

(SD-2025-1121)

CE-20250319-1104

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024 - COMITÉ CONSULTATIF SUR LES
RELATIONS INTERCULTURELLES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités du Comité consultatif sur les relations interculturelles de Laval pour l'année 2024.

(SD-2025-1122)

CE-20250319-1105

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024 - CONSEIL DES LAVALLOISES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités du Conseil des Lavalloises pour l'année 2024.

(SD-2025-1123)



CE-20250319-1106

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - RAPPORT
D'ACTIVITÉS 2024 - COMITÉ CONSULTATIF DES
PERSONNES ÂÎNÉES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du rapport d'activités du
Comité consultatif des personnes âgées de Laval pour l'année 2024.

(SD-2025-1124)

CE-20250319-1107

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - ENVIRONNEMENT ET
ÉCOCITOYENNETÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources
humaines concernant le Service de l'environnement et de
l'écocitoyenneté, soit:

la modification de la valeur salariale du poste de préposé aux
écocentres 25 04 (0001), de la classe 7 à la classe 8, dont le détail
apparaît au tableau joint au sommaire décisionnel;

code budgétaire: 55503-461130-111140;

le versement à l'employé titulaire du poste de préposé aux écocentres
25 04 (0001), un montant de rétroactivité salariale pour compenser la
différence de salaire entre la classe 7 et la classe 8, à compter du 9
juillet 2022;

code budgétaire: 1-00000-0000-00-143919;

les réaménagements budgétaires et les actions administratives
découlant des recommandations précitées.

(SD-2025-895)

CE-20250319-1108

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS,
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources
humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et
du développement social, soit:



la modification du poste permanent vacant de responsable services professionnels bibliothèques (0001), classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$, en un poste de responsable principal planification, développement et soutien, classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$;

code budgétaire: 60404-723100-111120;

le réaménagement budgétaire découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2025-1083)

CE-20250319-1109

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, du 20 février au 3 mars 2025, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 10 mars 2025.

(SD-2025-1204)

CE-20250319-1110

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'une semaine, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 10 mars 2025.

(SD-2025-1207)

CE-20250319-1111

ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION
RELATIONS AVEC LE MILIEU - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 55719, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division relations avec le milieu au Service de l'ingénierie, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2025-1216)



CE-20250319-1112

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 mars 2025.

(SD-2025-1253)

CE-20250319-1113

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 mars 2025.

(SD-2025-1254)

CE-20250319-1114

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 mars 2025.

(SD-2025-1255)

CE-20250319-1115

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 12 mars 2025.

(SD-2025-1264)

CE-20250319-1116

SUSPENSION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la suspension administrative avec solde pour fins d'enquête, rétroactivement en date du 27 février 2025, et à la suspension sans solde pour une période de 2 mois, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 15 mars 2025.

(SD-2025-1303)

CE-20250319-1117

OCTROI - CONTRAT DOS-2985

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2985, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de caractérisation de sols et de travaux, pour une période de 2 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

EnviroServices inc.
88 954,43 \$.

(CT:1841687)
(SD-2025-1259)

CE-20250319-1118

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2985**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 34 781 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2985 pour les services professionnels de caractérisation de sols et de travaux, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations;

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 46 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1841687)
(SD-2025-1259)

CE-20250319-1119

SUSPENSION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, pour une période indéterminée, un employé du Service de police.

(SD-2025-1164)

CE-20250319-1120

**APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ
DURABLE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la ministre des Transports et de la Mobilité durable relativement à l'octroi d'une aide financière au montant de 72 000 \$ à la Ville, dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-1210)

À 12 h 19, la séance est suspendue.

À 13 h 31, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.

CE-20250319-1121

**APPROBATION - ENTENTE DE CONSORTIUM -
MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de consortium à intervenir entre la Ville de Laval et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) pour le versement d'un montant de 50 000 \$ (USD), concernant un projet de recherche collaboratif de rayonnement international sur l'impact de la revitalisation du site du Carré Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1827625)
(SD-2024-6346)



CE-20250319-1122

VIREMENT DE CRÉDITS - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-54422 au montant de 143 524 \$ requis pour financer les honoraires dans le cadre de l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) concernant le versement d'une bourse de recherche (Fellowship Agreement) portant sur l'impact de la revitalisation du site du Carré Laval:

du code budgétaire: 28101-1751-01-119990;
au code budgétaire: 12101-1301-00-114190.

(CT:1827634)
(SD-2024-6351)

CE-20250319-1123

APPROBATION - ENTENTE - MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Massachusetts Institute of Technology (MIT) concernant le versement d'une bourse de recherche (Fellowship Agreement) portant sur l'impact de la revitalisation du site du Carré Laval sur la santé de l'environnement et des êtres vivants, au montant de 95 000 \$ (USD);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1827634)
(SD-2024-6351)

CE-20250319-1124

APPROBATION - ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ - MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY ET INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de confidentialité tripartite à intervenir entre la Ville de Laval, le Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'Institut national de recherche scientifique (INRS) concernant un projet de recherche collaborative de rayonnement international sur



l'impact de la régénération du site du Carré Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1827634)
(SD-2024-6351)

Les discussions sur le point 55.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

À 14 h 25, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière